

RAPPORT DE VÉRIFICATION



LEROY MERLIN FRANCE Direction du développement
Rue Chanzy
59260 LEZENNES

TRANSPORT MECANIQUE

Vérification réglementaire en exploitation

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Installation d'ascenseur	1	1	0	0

Adresse d'intervention :
LEROY MERLIN FRANCE
IMPASSE DE L AULNAYE DRACOURT
LA BONDE
91300 MASSY

Mission réalisée le 10/07/20
Accompagnateur : Monsieur Cartam

N° d'affaire : 884L0EAB1213/1085

Désignation : LEROY MERLIN-MASSY PALAISEAU - Equipements de transport mécanique

N° intervention : N11P020050000000987

Date du rapport : 10/07/2020 - Référence du rapport : 969ZA/20/1010

Référence site : Ascenseur

 Présence d'observation(s)



1.0.0.1 - TM90979

Agence Équipements Vaux-le-Pénil

Agence Équipements Seine-et-Marne Essonne - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 580 rue Georges Clémenceau - ZI de Vaux le Pénil - BP 1918 - 77019 MELUN CEDEX
Tél. : 01 64 79 87 40 - Fax : 01 64 79 87 79

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.500.100 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M DUPONT Loïc
Nombre de pages : 9



Accréditation
n°3-1593
Liste des implantations et portée
disponibles sur
www.cofrac.fr

SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observation	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
THYSSE NKRUPP	Installation d'ascenseur	ACCES BUREAUX PERSONNEL			10/07/20	0			4
	Ascenseur		AF 704577	AM13512Y	10/07/20	3			5

Les avis pour chaque équipement référencé ci-avant sont détaillés ci-après dans le chapitre « Vérification des équipements ».

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de Monsieur Lahmidi.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS CONCERNANT L'ETABLISSEMENT

Classement de l'établissement

Etablissement de 1ère catégorie de type M, N.

Type ERP et/ou IGH (administratif): ERP

Précision sur l'origine du classement : mentionné sur le P.V. de la Commission de sécurité

Description sommaire de l'établissement

Etablissement de commerce, rez-de-chaussée (magasin, espace de restauration, réserve, espace SAV, local coupe bois,...) + 1 étage partiel (espace de travail, bureau,...)

Nature et étendue de la vérification effectuée

La vérification a été effectuée conformément aux exigences réglementaires prévues par le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public :

- par l'examen des documents afférents à l'entretien et à la maintenance ;
- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement.

Elle a porté, conformément aux exigences de l'article GE 8 §2, sur l'ensemble des points applicables à l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence joint au présent rapport.

Identification des matériels de mesure ou d'essai utilisés

Dans le cadre d'une mission de vérification réglementaire en exploitation d'un ascenseur, SOCOTEC ne procède pas à la réalisation de mesures ou d'essais de laboratoire. L'évaluation de grandeurs constitue des éléments sur lesquels l'inspecteur s'appuie pour émettre son jugement professionnel. C'est ce jugement qui permet la formulation des avis.

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/ACCES BUREAUX PERSONNEL)

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de personnes
Installateur	AFEM
Année d'installation	2014
Constructeur	SANEI ELEVATOR
Mainteneur	THYSSENKRUPP
Localisation	ACCES BUREAUX PERSONNEL
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	60
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	60
Identification du propriétaire	AF 704577
Identification de l'exploitant	AM13512Y
Installation marqué « CE »	Oui
Ascenseur sans local de machines	Oui
Ascenseur sans local de poulies	Oui
Ascenseur électrique à adhérence	Oui
Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant	Aucune modification ne nous a été déclarée.
Référence du précédent rapport (RVRAT, RVRE, CTQ, VGP)	Rapport RVRAT: non présenté. Rapport RVRE précédent: sans objet. Rapport CTQ n°969Z0/20/1793 établi par SOCOTEC le 10/07/2020. Rapport VGP n°969ZA/19/770 établi par SOCOTEC le 19/04/2019.
Prescriptions et dérogations accordées par la commission de sécurité	Aucune dérogation ne nous a été communiquée.

1.1.1. Ascenseur (AF 704577/AM13512Y)

Identification de l'ascenseur	AF 704577
Libellé client	AM13512Y
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	2
Charge nominale (kg)	450
Nombre de personnes	6
Vitesse nominale (m/s)	1
Type de suspension	Câble
Moyens d'alarme en cabine : obligatoire dans tous les cas	Oui
Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur aux conditions de température des machines ou des organes de commandes fixées par le constructeur ou à défaut 40 °C; Obligatoire pour les machines situées en gaine	Oui

1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Parties d'installation	Avis		
	Satisfaisant	Non Satisfaisant	Non vérifié
Maintien de l'état de conformité	X		
Conditions de maintenance		X	X
Conditions d'exploitation	X		

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquels il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

1.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (AF 704577/AM13512Y)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Conditions de maintenance / Contrat d'entretien (existence, date de signature)	Annexer au registre de sécurité le contrat de maintenance de l'appareil.	1
Conditions de maintenance / Rapport annuel d'activité	Annexer au registre de sécurité le rapport annuel d'activité de l'entreprise chargée de l'entretien.	2
Conditions de maintenance / Etat d'entretien et de maintenance de l'appareil	Attester des levées des observations formulées par le contrôleur dans le rapport de contrôle technique quinquennal n° 969Z0/20/1793 du 10/07/2020.	3

1.3. PARTIES NON VERIFIEES

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

Type d'équipement	Identification de l'installation (Numéro)	Éléments non vérifiés	En raison de :
Installation d'ascenseur	(AF 704577/AM13512Y)	Conditions de maintenance / Dispositifs de sécurité et de commande spécifiques	Faute de non connaissance des procédures d'essai par le mainteneur, nous n'avons pas pu procéder à la vérification du dispositif d'asservissement du fonctionnement de l'ascenseur aux conditions de température des machines ou des organes de commandes fixées par le constructeur ou à défaut 40°C.

Il convient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation complémentaire de cette mission.

RVRE – Ascenseur - ANNEXE

Liste des points vérifiés au titre de l'article GE 8 §2

La vérification réglementaires des installations en exploitation, réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme agréé par le Ministère de l'intérieur, a été effectuée conformément aux exigences de l'arrêté du 28 mars 2007 portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Lors de la mission qui a été confiée à SOCOTEC, l'ensemble des points figurant dans les tableaux ci-dessous a été vérifié.

1. MAINTIEN DE L'ETAT DE CONFORMITE	
1.1. Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant	
1.1.1. Enregistrement des déclarations de l'exploitant	
1.1.2. Cohérence entre déclarations et réalisation	
1.2. RVRAT ou ancien rapport GE 9 ou derniers rapports de vérification périodique (ancien AS 9)	
1.2.1. Existence	
1.2.2. Traçabilité de la levée des non conformités	
1.3. RVRE précédent	
1.3.1. Existence	
1.3.2. Traçabilité de la levée des observations	
1.4. Registre de sécurité (comprenant PV de la commission de sécurité)	
1.4.1. Existence	
1.4.2. Visé à l'issue de la visite	
1.5. Prescriptions imposées par la commission de sécurité (Permis de construire et suite aux visites périodiques)	
1.5.1. Existence	
1.5.2. Prescriptions éventuelles	
1.6. Dérogations accordées par la commission de sécurité (Permis de construire et suite aux visites périodiques)	
1.6.1. Existence	
1.6.2. Dérogations éventuelles	
2. CONDITIONS DE MAINTENANCE	
2.1. Contrat d'entretien	
2.1.1. Existence	
2.1.2. Date de signature	
2.2. Rapport annuel d'activité	
2.2.1. Existence	
2.3. Dossier technique	
2.3.1. Carnet(s) d'entretien et de maintenance	
2.3.1.1 Existence	
2.3.1.2 Respect des périodicités	
2.3.2. Traçabilité des délais de remise en état	
2.4. Notice d'utilisation	
2.4.1. Existence pour les appareils marqués CE	
2.5. Etat d'entretien et de maintenance de l'appareil	
2.5.1. Rapport de contrôle technique « Sécurité des Ascenseurs Existants »	
2.5.2. Existence	
2.5.3. Traçabilité de la levée des observations	
2.6. Installations de sécurité (ascenseurs destinés à évacuer des handicapés en cas de sinistre)	
2.6.1. Essais de fonctionnement	
2.7. Dispositifs de sécurité	
2.7.1. Non-arrêt au niveau sinistré	
2.7.2. Retour au niveau de référence et diffusion d'une alarme	
2.7.3. Manœuvre pompiers	
2.7.4. Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur aux conditions de température des machines ou des organes de commandes fixées par le constructeur ou à défaut 40 °	
2.7.5. Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur dans le cas de dépassement de température de 40°C et extraction minimale de 20 volumes/heure	
2.7.6. Verrouillage, asservissement et manœuvrabilité de la trappe de secours + Présence d'échelle	
2.7.7. Portes latérales de secours	
2.7.8. Moyens d'alarme en cabine	
2.7.9. Dispositif de commande accompagnée + système de communication relié au poste de sécurité	
3. CONDITIONS D'EXPLOITATION	
3.1. Consignes et signalisation	
3.2. Clef à disposition des services d'incendie et de secours pour les dispositifs de commande accompagné	
3.3. Propreté des cuvettes de gaines	

Cette annexe respecte le Cahier des charges COPREC pour les vérifications réglementaires en exploitation (VRE) des installations d'ascenseurs dans les établissements recevant du public, approuvé par la DSC le 8 février 2010.

ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
THYSSENKRUPP	Ascenseur	ACCES BUREAUX PERSONNEL	AF 704577	AM13512Y	10/07/20

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M DUPONT Loic
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (AF 704577/AM13512Y), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

Transports Mécaniques - VRE

Annexe : Liste des observations sur les éléments vérifiés

INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/ACCES BUREAUX PERSONNEL) ASCENSEUR (AF 704577/AM13512Y)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Conditions de maintenance / Contrat d'entretien (existence, date de signature)	Annexer au registre de sécurité le contrat de maintenance de l'appareil.	1
Conditions de maintenance / Rapport annuel d'activité	Annexer au registre de sécurité le rapport annuel d'activité de l'entreprise chargé de l'entretien.	2
Conditions de maintenance / Etat d'entretien et de maintenance de l'appareil	Attester des levées des observations formulées par le contrôleur dans le rapport de contrôle technique quinquennal n° 969Z0/20/1793 du 10/07/2020.	3

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission et portant sur les autres installations identifiées dans le présent rapport n'ont pas relevé d'anomalie ou de défaut.